

Conseil municipal du 14/03/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 13 mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence Jeannine Brunet, maire de la commune.

Présents : Mme BRUNET , Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr FLOUS, Mr GRESSIER, Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr TEILLOL, Mme VENEL

Absents excusés : Mr ROMANI, Mr LAPORTE, Mme THOUVENOT

Mr TEILLOL est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1/ Questions budgétaires :
- 2/ Taux des impôts
- 3/ Affectation provisoire des résultats : budget principal
- 4/ Budget photovoltaïque
- 5/ Budget primitif principal 2019
- 6/ Budget primitif photovoltaïque 2019
- 7/ Subvention aux associations
- 8/ Tarif tickets repas
- 9/ Tarif participation SAVARTHES
- 10/ RISEEP
- 11/ Participation aux frais d'obsèques
- 12/ Questions diverses

1/ Taux des impôts : inchangé

- TA : 9.35
- TF : 10.54
- TFNB : 75.31

Vote à l'unanimité

2/ Affectation provisoire des résultats

Budget principal	R002	406 229. 60 €
	R001	44 164. 12 €

Vote à l'unanimité

3/ Révision du tarif des tickets restaurants

Le ticket repas est porté de 3,40 € à 3,50 € à compter du 1/09/19.

Vote à l'unanimité

4/ Vote du budget principal

Fonctionnement	- dépenses :	928 331.60 €
	- recettes :	928 331.60 €
Investissement	- dépenses :	433 845.72 €
	- recettes :	433 845.72 €

Vote à l'unanimité

5/ Participation de la commune de Savarhès aux frais scolaires

La commune de Savarhès participera aux frais scolaires à hauteur de 350 € par enfant.

Vote à l'unanimité

6/ Subvention aux associations

Le montant des subventions alloué aux associations sera identique à 2018.

Vote à l'unanimité

7/ Frais d'obsèques

Un forfait de 900 € sera la participation de la commune aux frais d'obsèques d'un conseiller en activité ou de son conjoint.

Rappel : en 2009 le conseil avait voté une participation de 2 000€ pour un agent ou son conjoint.

Vote à l'unanimité

8/ Affectation provisoire des résultats 2018 du photovoltaïque

R002 : 5428.25 €

D001 : 1 162.49 €

Vote à l'unanimité

9/ Budget 2019 photovoltaïque

Exploitation : 8 428.25 €

Investissement : 3 600.19 €

Vote à l'unanimité

10/ Mise en place du RISEEP

Un régime indemnitaire se substitue à toutes les indemnités précédemment versées aux agents. Cette nouvelle indemnité entre dans la base des rémunérations à prendre en compte pour les cotisations salariales.

Elle tient compte des jours d'absence des agents et est versée deux fois par an.

Vote à l'unanimité

11 / Questions diverses

- rapport des commissions : travaux

Une niche à insectes pour l'école a été réalisée (école + personnel communal). Le nettoyage des trottoirs a débuté. Des supports ont été construits sur les bacs à fleurs. Les anciens vestiaires ont été aménagés (2 pour aménager une réserve, 1 pour la mise en place d'une buanderie).

- Communication

Une chasse aux œufs sera organisée pour les enfants de l'école, le lundi 22 avril (l'après-midi). Un goûter sera proposé à l'issue de cette cueillette. Une animation autour de l'école d'autrefois est envisagée lors de la journée du patrimoine, le dimanche 15 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 20h 30.

